

L'hospice de la Charité, selon le plan primitif, se composait d'un immense claustral formé par des corps de logis limitant neuf cours dont une seule, celle du milieu, était entourée de bâtiments sur les quatre côtés; les huit autres devaient présenter chacune un côté ouvert au soleil ou à la ventilation. Chaque corps de bâtiment était longé sur une seule de ses faces et à tous les étages par un portique ouvert. L'église, placée à l'angle nord-ouest, faisait un léger empiétement sur la cour adjacente. Des cours de service et les *lieux-communs* (236), rejetés sur les zones nord et sud des périmètres, dissimulaient les irrégularités d'angles données par les côtés non perpendiculaires à la rue de la Charité.

Les bâtiments qui entouraient la cour centrale avaient trois étages, tandis que tous les autres ne devaient en comporter que deux : rez-de-chaussée et premier étage.

On voit que tout cela était aussi simple qu'ingénieux. Malheureusement, le plan n'a pas été entièrement suivi : un corps de logis perpendiculaire à la rue de la Charité n'a jamais été construit sur le côté nord de la cour centrale; mais, en revanche, on a entouré les quatre faces du périmètre par des bâtiments qui ont ainsi clos toutes les cours sur toutes leurs faces. La ventilation indispensable à un édifice de ce genre en est ainsi singulièrement diminuée.

Il ne nous appartient pas d'aller plus loin dans la description et dans l'historique de cet édifice; nous avons

(236) Nous présumons que cet ancien terme lyonnais vient de cette disposition, assez incongrue du reste, qui faisait autrefois aligner sur la face d'une longue pièce, comme on le voit dans le plan primitif de la Charité de Lyon, une série de lunettes qui permettaient de se rendre, *en commun*, dans cet endroit où, au contraire, la décence réclame de figurer seul.